



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

DATE: 21/06/2017

**DEMANDE D'EXPRESSION D'INTÉRÊT: NO. EOI/PREQ/001
POUR LA FOURNITURE DE SOLUTIONS DURABLES DE CUISSON PROPRE POUR
LES RÉFUGIÉS AU RWANDA**

DATE ET HEURE DE FERMETURE: 14/07/2017 – 1700 HRS

1. CONTEXTE

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), créé le 14 décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies, et le Rwanda accueille actuellement près de 170 000 réfugiés, dont 126 000 vivent dans six camps de réfugiés à travers le pays. Les réfugiés dans les camps dépendent actuellement du PAM pour leurs besoins alimentaires, et le HCR pour tous leurs besoins non alimentaires, y compris l'énergie de cuisson. La dépendance au bois de chauffage en tant que principale source d'énergie de cuisson reste un défi dans les camps de réfugiés en raison du fait qu'il est de plus en plus rare et cause le déboisement. La quantité de bois de chauffage que le HCR distribue dans les camps ne couvre que de 40 à 75% des besoins mensuels des familles selon les camps, d'où le bois de chauffage n'est pas une solution viable et provoque des conflits avec les communautés d'accueil locales. La politique gouvernementale consiste à réduire graduellement la dépendance au bois de chauffage comme principale source de cuisson.

Le HCR Rwanda Safe (accès sécuritaire à l'énergie énergétique) et la stratégie pour l'environnement vise à atténuer les préoccupations environnementales actuelles dans les camps de réfugiés en élaborant un programme de reboisement et en promouvant des solutions énergétiques domestiques alternatives (propres et durables). Avec les chiffres actuels de la population (et la population réfugiée continue d'augmenter), il est clair que le statu quo dans les camps de réfugiés est confronté à des défis pour répondre aux besoins énergétiques de base des réfugiés au Rwanda et dans le monde. Le Rwanda est l'un des pays choisis par le HCR à l'échelle mondiale pour piloter la mise en œuvre d'interventions à base de trésorerie (CBI), en vue de tirer pleinement parti des avantages de l'utilisation de cette forme d'assistance dans ses opérations dans le monde entier.

Conformément à la stratégie mondiale du HCR et à la politique et à la stratégie de l'environnement du Rwanda, le HCR Rwanda commencera à mettre progressivement en œuvre des interventions basées sur le Cash (CBI). Les réfugiés seront donc en mesure d'utiliser l'argent comptant pour acheter du carburant pour la cuisine et d'autres besoins de base.

Il s'agit d'un développement notable, étant donné que CBI offre une forme d'aide rentable qui permet aux réfugiés de déterminer et de répondre à leurs besoins prioritaires avec plus d'indépendance sur l'utilisation de l'aide, et avec un plus grand degré de dignité. Les solutions devraient réduire sensiblement les risques pour la santé liés au combustible de cuisson, à la dégradation de l'environnement et à la coupe des arbres, tout en générant de préférence des possibilités d'emploi et d'autonomie pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Les six camps de réfugiés sont situés dans différentes parties du pays, notamment Gihembe, Nyabiheke, Mahama, Kiziba, Mugombwa et Kigeme. Le HCR

reconnait également qu'une solution peut être la plus appropriée pour un endroit, tandis qu'une autre solution peut être meilleure pour une autre.

La représentation du HCR au Rwanda, a l'intention de pré qualifier les fournisseurs pour la fourniture **DE SOLUTIONS DE CUISSON PROPRE DURABLE POUR LES RÉFUGIÉS AU RWANDA** dans six camps de réfugiés situés dans différentes régions du pays pour remplacer le système actuel qui est centré sur le bois de chauffage. Cependant, les propositions ciblant un camp, plusieurs camps, ou tous les camps sont également les bienvenues.

Il s'agit d'une invitation pour les fournisseurs à exprimer leur intérêt pour la fourniture des solutions mentionnées ci-dessus. Les fournisseurs intéressés à participer trouveront ci-joint les conditions requises pour l'enregistrement auprès du HCR, des solutions et des informations de qualification.

Le HCR invite tous les fournisseurs intéressés à suivre attentivement les instructions décrites ci-dessous.

2. EXIGENCES

SOLUTIONS DE CUISSON PROPRE ET DURABLE POUR LES RÉFUGIÉS AU RWANDA

3. INSTRUCTIONS:

3.1 ENREGISTREMENT DES FOURNISSEURS

Pour les fournisseurs inscrits: Si votre entreprise a déjà été enregistrée auprès du HCR au cours des trois dernières années, vous pouvez ignorer cette partie. Vous devez vous assurer que les renseignements et la documentation (p. ex., États financiers, adresse, nom de contact, etc.) fournis dans le cadre de votre demande sont à jour.

Pour les fournisseurs non enregistrés: le fournisseur qui n'est pas encore immatriculé auprès du HCR devrait présenter une demande d'enregistrement. Veuillez utiliser le formulaire d'inscription du fournisseur du HCR (ANNEXE A) qui doit être rempli et retourné au HCR avec les pièces justificatives indiquées à la section 3 ci-dessous.

Pour être considérée, votre demande doit satisfaire aux exigences minimales suivantes:

1. Les produits et/ou services offerts par votre entreprise intéressent les programmes du HCR.
2. Votre compagnie a l'expérience durable de solutions de cuisson propre.
3. Spécifications techniques des solutions de cuisson propre et durable
4. Votre entreprise a un minimum de trois (3) ans d'expérience dans le domaine actuel de l'entreprise.
5. Votre société accepte les conditions générales de contrat du HCR pour la fourniture de produits et/ou services et les conditions de paiement. Voir L'ANNEXE B.
6. Le formulaire d'inscription des fournisseurs du HCR est dûment et entièrement complété et signé.
7. Les documents requis sont joints (certificat d'immatriculation de la société, États financiers, liste détaillée des produits/services, certificats d'assurance de la qualité, et tout autre document important lié à votre société).

Les demandes qui ne satisfont pas aux exigences minimales indiquées ci-dessus ne seront pas conservées ni reconnues.

Veillez noter que l'enregistrement aura lieu auprès des fournisseurs dont les solutions intéressent le HCR.

IMPORTANT:

Tout enregistrement de fournisseur faux, incomplet ou défectueux peut entraîner le rejet de la demande ou l'annulation d'un enregistrement déjà existant.

3.2 PROCESSUS DE QUALIFICATION

Les fournisseurs intéressés doivent envoyer les documents de qualification ci-dessous et les renseignements indiqués à la section 3:

1. Profil de l'entreprise
2. Informations détaillées sur les solutions requises
3. Principaux clients, références et solutions de cuisson saines et durables. Expérience passée
4. Certificat d'essai de qualité s'il y a lieu
5. Expérience antérieure dans la livraison durable de solutions de cuisson propre
6. Capacité et capacité des fournisseurs à répondre aux besoins des agences spécifiées
7. Expérience antérieure avec l'ONU (le cas échéant)
8. Adresse physique correcte du fournisseur
9. Acceptation de visiter les locaux du fournisseur
10. Services après-vente (sur une base de besoin), le cas échéant
11. Période de garantie et de responsabilité
12. Durée de conservation et durée de vie utile si applicable
13. Certificats d'inspection s'il y a lieu
14. Capacité de livraison du fournisseur
15. Preuve des capacités financières (relevés bancaires/lettre bancaire);
16. Compatibilité et disponibilité des produits;
17. Aucune action en justice contre la société; et
18. Non insolvable ou sous la procédure de faillite
19. Autorité de gestion de l'environnement du Rwanda (REMA) autorisation d'utiliser des solutions de cuisine propre et durable proposées au Rwanda,
20. Fourniture d'échantillons, envoyés à

**Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Représentation au Rwanda
Parcelle 5744, NYARUTARAMA Road, en face du centre MTN
B.P. 867, Kigali, Rwanda**

Les prix ne sont pas nécessaires à cette étape

Le coût de la réponse à cette demande d'intérêt doit être entièrement supporté par les fournisseurs, qu'ils soient pré-qualifiés ou non et qu'ils soient invités ou non à participer à d'autres procédures d'appel d'offres.

IMPORTANT:

Seuls les fournisseurs répondant aux critères d'inscription du HCR et dont les solutions ont été approuvées par le HCR seront invités à participer au processus d'appel d'offres officiel.

4. VÉRIFICATIONS DE LA DEMANDE D'INTERET:**4.1 VÉRIFICATION PRÉLIMINAIRE**

L'expression d'intérêt sera soumise à un processus préliminaire de vérification. Dans le cadre de ce processus, le HCR peut contacter des personnes et des organisations pour des références pour justifier leurs capacités et leurs expériences passées. Les entreprises seront contactées et invitées à fournir des informations ou des documents supplémentaires si nécessaire.

4.2 INFORMATIONS SUFFISANTES

Les fournisseurs doivent fournir des renseignements suffisants sur leurs entreprises, p. ex. localisation et disponibilité, ressources (ressources financières et humaines), antécédents et rapidité. Cela est fait pour évaluer équitablement tous les attributs les uns contre les autres. L'information doit être concise et être directement liée aux services couverts par la di.

5. SOUSSION DE LA DEMANDE D'INTERET:

Les fournisseurs intéressés doivent envoyer les documents de **qualification requis**, y compris les documents d'enregistrement pour les fournisseurs non encore enregistrés, au plus tard le **14/07/2017**, à la **REPRÉSENTATION DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR) AU RWANDA**.

**Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Représentation au Rwanda
Parcelle 5744, NYARUTARAMA Road, en face du centre MTN
B.P. 867, Kigali, Rwanda
Avec la référence :**

**DEMANDE D'EXPRESSION D'INTÉRÊT: NO. EOI/PREQ/001
POUR LA FOURNITURE DE SOLUTIONS DURABLES DE CUISSON PROPRE POUR
LES RÉFUGIÉS AU RWANDA**

Merci de votre intérêt.

Marina Ronday-Cao
Supply Officer
UNHCR Rwanda

